

Participation aux Frais de la Salle paroissiale Saint Germain

L'équilibre de nos budgets suppose une participation aux frais par les utilisateurs (Charges, chauffage, entretien etc..). La participation financière doit être entièrement versée par l'occupant avant l'utilisation de la salle pour l'obtention des clés (Clef de grille/porte et clef spécifique de l'office). Seul l'enregistrement de la réservation, avec son dépôt de garantie, nous engage sur la disponibilité à la date souhaitée avec **inscription au planning.**

Coordonnées précises du responsable de la demande d'occupation de la salle :

Nom :

Prénom :

(Le cas échéant indiquer également l'Association représentée)

Adresse :

Mail :

Tel :

N° de tel portable où le responsable sera joignable au cours de la réception :

Date de la demande de réservation (Option possible maxi dix jours) :

Date souhaitée pour l'occupation de la salle :

Objet et usage précis qui sera fait de la salle :

Horaires :

Nb de personnes concernées :

Tarification retenue : _____ €

Date d'enregistrement du dépôt de garantie (100 €) :

Espèces ou chèque : Banque :

N° :

Nom du titulaire :

Dans la mesure du possible, la clé est tenue à disposition avant la manifestation au secrétariat, 10 Place De Gaulle à Mouvaux, aux heures d'ouverture, soit le lundi, mercredi et vendredi entre 15 h et 18 h et samedi 9h30-11h00. Elle doit être restituée au plus tard à 20 h dans la boîte aux lettres du presbytère après libération de la salle propre et rangée, telle que trouvée. Les tables pliées et chaises empilées doivent être et rangées à leur place initiale.

Règlement de la participation (à la remise des clés) : Date

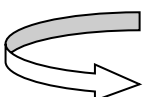
Montant € :

Espèces

chèque : Banque :

N° :

Nom du titulaire :



A NOTER :

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous traversons depuis le 15 mars dernier, notre accord de réservation de la salle reste conditionné aux réglementations sanitaires en cours concernant le Covid 19.

Fait à Mouvaux le :

Signatures : Pour la Paroisse :

*Pour le demandeur :
« lu et approuvé »*

Secrétariat : 03 20 05 26 87

Les informations demandées dans le cadre de la réservation de la salle paroissiale sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Paroisse de Mouvaux à cette seule finalité.

Elles sont conservées pendant une durée d'un an.

La base légale du traitement est le consentement, il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier ou supprimer en contactant : paroissedemouvaux@gmail.com

Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@univ-catholille.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal ; la CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.